



TARIFS SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE PRESTATAIRE ET MANDATAIRE

SAAD Prestataire

Tarif en vigueur au 1^{er} janvier 2025

NATURE DE LA PRISE EN CHARGE	SAAD PRESTATAIRE
Taux plein	26,00€/heure
Païement Direct Prise en charge du Conseil Départemental dans le cadre de l'APA ou de la PCH	26.08€/heure
Prise en charge Dispositif OSCAR	26.80€/heure en semaine 30.10€/heure dimanches et jours fériés

SAAD Mandataire

Tarif en vigueur au 1^{er} janvier 2025

Le tarif horaire de nos frais de gestion est :

- pour les personnes en situation de handicap (PCH) : 1,90€ par heure
- autres : 2,51€ par heure

À ce montant va s'ajouter le coût salarial des intervenants, fixé selon la convention collective du particulier employeur.

Charges sociales au tarif en vigueur.

Exonération partielle des charges pour les personnes en situation de handicap et les personnes âgées de plus de 70 ans conformément à la réglementation en vigueur.

Un **devis estimatif gratuit** vous sera fourni sur demande auprès des référents du service.